



DEMANDE D'ABANDON D'UN ENSEIGNEMENT

COORDONNÉES DE L'ÉTUDIANT-E	
NOM (Mme/M.) :	PRÉNOM :
Adresse email : @etu.unige.ch	N° d'immatriculation :
Adresse postale complète :	N° tél :

DEMANDE	
Intitulé exact de l'enseignement :	Nombre de crédits :
N° de l'enseignement :	Note obtenue :
Session : <input type="checkbox"/> Automne 20.. <input type="checkbox"/> Printemps 20.. <input type="checkbox"/> Été 20..	

Attention :

- En cas d'échec à la première tentative d'un cours à choix de l'orientation ou d'un cours libre, l'étudiant-e peut soit bénéficier d'une seconde et dernière tentative lors de la session d'examens extraordinaire qui suit la première tentative, soit peut s'inscrire à un autre cours du même groupe (cours à choix ou cours libre), sous réserve des dispositions des articles 8 et 19 du Règlement d'études du Bachelor en économie et management (2017-2018). Si l'étudiant-e s'inscrit à un autre cours, les deux tentatives sont conservées, la première lors de la session ordinaire et la deuxième et dernière lors de la session extraordinaire.
- L'inscription à un autre cours est limitée au maximum à 2 fois.
- Si la demande a été acceptée, un nouveau relevé de notes tenant compte de la suppression de l'enseignement abandonné sera disponible en ligne sur le portail de l'étudiant-e.
- Si la demande a été refusée, l'étudiant-e recevra une copie de ce formulaire avec la décision de la Faculté.

Par sa signature, l'étudiant-e atteste avoir pris connaissance de l'article 17, al. 3 du règlement d'études 2017-2018 de la GSEM.

Date :	Signature de l'étudiant-e:
--------------	----------------------------------

ESPACE RÉSERVÉ À LA FACULTÉ	
Demande : <input type="checkbox"/> Accordée <input type="checkbox"/> Refusée	Commentaire :
Date :	Signature de la Faculté: